

attendent toujours les lions de bronze dont il devait être orné.

L'intérieur est d'une grande richesse d'ornementation. On entre sous un vestibule dont le plafond est supporté par quatre colonnes corinthiennes, puis, dans la *Salle des Pas-Perdus*. Quatre couples de colonnes cannelées, polies comme le marbre, supportent trois coupes surbaissées, placées à la suite les unes des autres ; six fenêtres semi-circulaires éclairent cette magnifique salle de laquelle on se rend dans tout l'édifice. Il est regrettable que les mots : *Cour Impériale*, *Cour d'Appel*, etc. ne soient pas gravés comme l'ordonne le style du monument, c'est-à-dire, en caractères antiques lapidaires.

Dans le courant de 1858, on a placé, dans les entre-colonnements du portique d'entrée, trois portes en fonte moulée et fer forgé de 8 m. 50 c. de hauteur, dont les panneaux à jour sont munis d'un vitrage ; la porte du milieu est fort belle et n'offre pas moins de richesse que de goût ; ce nouvel embellissement était aussi une nécessité. L'architecte auteur des plans et dessins de ces portes, est M. Jouffray ; la modelure a été confiée à M. Léon Raynaud et la serrurerie a été exécutée par l'habile mécanicien M. Guigue, dont le talent s'est déjà révélé dans le nouveau passage des Terreaux.

Le Palais-de-Justice de Lyon est l'œuvre de feu M. Baltard, architecte de Paris ; il a été terminé totalement en 1846 ; il remplace l'ancienne *Prison de Roanne* qui, par sa construction féodale et ses pierres noires, faisait dire aux étrangers que cette prison était bâtie avec des blocs de charbon. *Triste comme la porte de Roanne*, est un proverbe lyonnais. Le nouveau palais est plus élégant, mais on sait ce qu'il a coûté.

Les paysagistes et les photographes prennent en tous sens, depuis le quai des Célestins sur la rive opposée, ce magnifique ensemble de monuments qui se compose toujours ainsi sur leurs tableaux : façade du Palais-de-Justice ; à gauche ,